

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2023

164x23

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (EPE)

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Ecole des Parents et des Educateurs : sise 1 Avenue Albert Baudoin
13090 AIX EN PROVENCE
 - Nom du Président : François MARTY
 - Numéro de SIRET : 444 431 332 000 30
- a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux.

La présence de l'Ecole des parents sur la commune permet de travailler 2 axes dans le cadre de la parentalité :

- 1 . Permanences d'écoute et de soutien aux familles
Un psychologue reçoit 2 jours 1/2 par semaine
Permanence qui permet aux familles d'apprendre à gérer les moments de crises. Et de repérer les situations à risque. En 2022 : 110 consultations
2. Action de prévention auprès des élèves de CM2 avant la rentrée en 6eme
Un psychologue et 2 conseillers interviennent. En 2022 : 181 enfants en ont bénéficié.

Le dossier de subvention déposé étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 8 000 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion Sociale

Le Conseil Municipal après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " ÉCOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS " (EPE) d'un montant de : 8000 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL